

Direction de l'Education
et du temps de l'enfant

Service Enfance

PROJET PEDAGOGIQUE

QUARTIER

Madeleine Ouest

2024/2025

Direction Kamel Merzoug

Contact: enfance@evreux.fr / trangismadouest@gmail.com

SOMMAIRE

- I. Présentation et constats (p 3 à 8)**
 - A – Plan d’Evreux**
 - B – Présentation du quartier**
 - C – Constats**

- II. Projet de direction (p 9 à 15)**
 - A - Axes prioritaires**
 - B - Autres objectifs**
 - C- Méthodologie**

- III. Moyens de fonctionnement (p 15 à 18)**
 - A - Locaux et répartition du personnel**

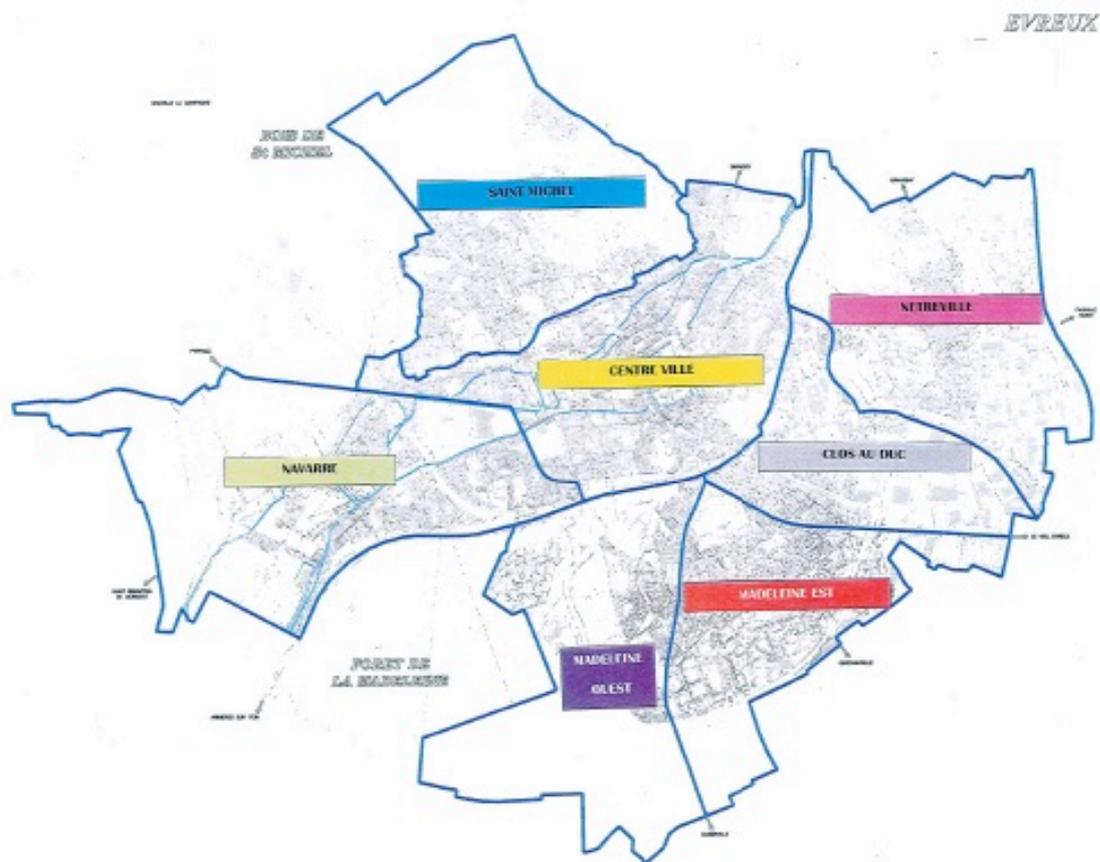
- IV. Organisation du travail (p 19 à 20)**
 - A - Direction**
 - B - Equipe d’animation**
 - C- Agents d’accueil et d’entretien**

- V. Journée type (p 21 à 23)**
 - A – Mercredis et vacances**
 - B – Accueils périscolaires**

- VI. Partenaires, transversalités (p 24)**

I. PRESENTATION ET CONSTATS

1. Plan d'Evreux



B. Présentation du quartier



1. Historique du quartier

En 1850 le quartier était surtout peuplé de paysans, d'ouvriers agricoles et d'artisans.

A la fin du 19^{ème} siècle, la construction de la ligne de chemin de fer Paris-Lisieux-Caen amène beaucoup de gens venus d'autres régions (Bretagne, Centre...)

A cette époque, la population trouvait facilement un logement sur la Madeleine car beaucoup de maisons étaient disponibles.

Pendant la guerre de 39/45 le quartier est détruit une première fois en 1940 par les allemands puis une seconde fois en 1944 par les américains. Ces destructions faisant place nette, un vaste programme de reconstruction fut entrepris, modifiant l'aspect du quartier, changeant les rues de place, en supprimant ou en créant de nouvelles. Avec l'effet de l'essor démographique dans les années 1950 appelé baby-boom, ces hameaux sont progressivement regroupés sous l'appellation du quartier de « la Madeleine ».

A partir de 1958 avait été engagée, sur une surface de 23 hectares de la Madeleine, la réalisation d'une « Zone à Urbaniser par priorité ». Plus de 4000 logements vont être construits entre 1958 et 1969

Le quartier accueillera dans les années 60-70 plusieurs populations issues de l'immigration (Maghrébine et Afrique Noire)

Dans les années 80-90, d'autres populations s'installent sur le quartier de la Madeleine : populations kurdes et turques.

Plus récemment, des populations originaires de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale s'installent sur ce quartier.

2. Population du quartier

Le quartier est situé en Zone urbaine sensible

- 10848 habitants dont 53,8% de femmes et 46,2% d'hommes
- 3998 ménages dont 925 d'étrangers et 779 de familles monoparentales, avec une majorité de 25/59 ans
- 7261 familles couvertes par la CAF soit 31,7%
- Plus de 30 % sont des familles monoparentales
- Entre 1999/2006 une baisse de 8,2% sur l'ensemble de la population avec une baisse de 17,4% pour les 0/4 ans

La population du quartier et l'emploi

- Taux d'activité de 57,8% : soit un taux élevé de chômage
- 52,5 %des femmes salariées travaillent à temps complet contre 76,7 %pour les hommes
- 3,4% sont dans la précarité contre 2,7% dans la commune
- 36% bénéficiaires RSA
- 31,6% des salariés sont de nationalité étrangère contre 17,5% dans la commune

Répartition des catégories socio-professionnelles :

- 5% sont des cadres

- 35% sont des employés
- 60% ouvriers qualifiés et non qualifiés

Répartition des demandeurs d'emploi :

- 44,3% femmes
- 18,3% moins de 26 ans
- 35,4% d'étrangers

La population du quartier et le logement

- La majorité des logements ont été construits entre 1958 et 1969
- D'autres logements datent d'entre 1970 et 1989 puis d'une nouvelle phase d'aménagement des années 90 à aujourd'hui
- 2,8% personnes en moyenne par logement
- La majorité des habitants sont dans des logements collectifs sociaux (82%)
- Majorité de logements dans des immeubles de plus de 20 appartements

3. Accueil de loisirs : tableau de répartition par tranche d'âge et par temps

Mercredi

Age	3/5ans	6/12 ans
nombre	20/25	20/35

Accueil du matin

Age	3/5ans	6/12 ans
nombre	80	20

Accueil du soir

Age	3/5ans	6/12 ans
Nombre	60	2 enfants, par dérogation, après l'étude

4. **Etablissements scolaires**

Les établissements primaires à proximité dans le quartier ouest de la Madeleine sont classés REP (réseau éducatif prioritaire).

- Ecoles maternelle et élémentaire Maxime Marchand
- Ecole Maternelle Robert Desnos
- Ecole maternelle Pablo Picasso
- Ecoles maternelle et élémentaire Jean Moulin

Le collège de proximité classé REP est :

- Politzer

5. **Structures municipales et associatives**

- Gymnase Joliot Curie
- Gymnase Pablo Néruda
- Associations de quartier : l'Arche, PST, AJM, ALM, AL2E Espaces verts, la Farandole...
- Maison de quartier
- Bibliothèque annexe
- Piscine Plein soleil

C. Constats

Sur Jean Moulin nous avons aménagé la salle d'étude coté élémentaires afin de pouvoir y accueillir les enfants plus sereinement et de disposer de deux espaces permettant aux équipes de mener leurs projets dans des conditions adaptées.

Concernant Trangis, nous disposons de trois salles dans lesquelles nous accueillons les enfants par tranches d'âge.

Rythme de l'enfant :

- Enfants fatigués (pour la grande majorité), manque de sommeil
- Pas d'accès à la restauration collective et à des repas équilibrés pour certains enfants
- Enfant en situation de handicap accueilli Jean Moulin et Trangis avec un aménagement du temps en ½ journée voire la journée

Connaissances

- Enfants en difficultés avec des problèmes de langage importants : difficulté de prononciation, manque de lexique, le français n'est pas la langue maternelle pour certaines familles...
- Enfants qui connaissent bien leur quartier mais très peu le reste d'Evreux (centre-ville et les autres quartiers) : enclavement. Ils ne connaissent pas ou très peu non plus leur département, la région. Les enfants se déplacent très rarement dans les zones périurbaines et rurales avec leurs parents.
- Sédentarisation des familles : manque d'activités physiques et sportives (des enfants prennent du poids), manque d'interactivités sociales et de proximité

2. Familles

- Des familles que nous avons maintenant l'habitude de côtoyer et qui s'investissent davantage dans la vie du centre.
- Certains parents ne respectent pas le règlement : toujours des difficultés avec certains parents avec les pré-inscriptions. Des tensions perdurent entre l'équipe d'animation et les parents qui ne comprennent pas qu'ils doivent se

désinscrire ou s'inscrire en utilisant le logiciel Axelnet. Certaines familles, n'ayant pas accès à internet, il est proposé aux familles de venir le lundi ou le mercredi sur le centre de Trangis pour accéder aux inscriptions. En revanche, trop nombreux sont ceux qui oublient d'inscrire les enfants, ce qui engendre des problèmes relationnels entre équipe et parents.

- Précarité et détresse de certaines familles (surtout des familles monoparentales) mais malgré les difficultés, les parents adhèrent complètement aux projets proposés par le centre et engagent la présence de leurs enfants dès que possible.

3. **Locaux**

- Locaux remis en état à Jean Moulin : le sol a été refait.
- Locaux récents très agréables (grâce à l'environnement du centre) et fonctionnels sur Trangis
- Deux structures ouvertes le mercredi et vacances scolaires : Jean Moulin (accueil des 3/5 ans) et Trangis (6/12 ans)
- Pablo Picasso : Des travaux ont été réalisés à l'intérieur des bâtiments, le toit a été réfectionné. Reste les peintures extérieures et un aménagement extérieur pour accéder aux locaux.

4. **Liés au contexte local**

Il faut prendre en compte la complexité de la réalité des familles habitant ce quartier : nombreux sont ceux qui sont en recherche d'emploi, intérimaires ou avec des emplois du temps changeant d'une semaine sur l'autre. Il est donc très angoissant pour ces derniers de prévoir à l'avance s'ils seront en mesure de garder ou non leurs enfants.

Les échanges parents- équipe d'animation étaient devenues auparavant très difficiles. Cependant, l'équipe a fait preuve de communication et de pédagogie pour que les familles fassent les pré-inscriptions comme demandé. Pour certaines familles, il a fallu instaurer un climat de confiance qui a été un travail de longue haleine. En l'espace d'une année, des relations pourtant devenues tendues, se sont transformées en relations plus cordiales.

II. **PROJET DE DIRECTION**

Axe transversal à tous les objectifs : intégrer le projet éducatif du service enfance et être acteur de ce projet

1. **Axes prioritaires**

Axe 1 : La citoyenneté comme dynamique collective

- a) Les actions seront tournées vers l'entraide, la solidarité, le respect et le partage.
- b) Développer le respect et la tolérance, le vivre ensemble, l'autonomie et la responsabilisation des enfants, le renforcement de l'estime de soi des enfants.
- c) Poursuivre la mise en place du livret citoyen en direction des enfants et des familles (livre d'or)

Pour l'équipe de direction :

- Inciter les équipes pédagogiques à créer des liens entre les enfants, toute tranche d'âges confondues, d'accepter l'autre avec ses différences, de prévoir des projets collaboratifs afin de favoriser l'entraide et la solidarité.
- Favoriser des activités ritualisées afin que les enfants se responsabilisent et deviennent plus autonomes.
- Favoriser les actions et projets contribuant à la mixité : éviter le cloisonnement lié au quartier, s'ouvrir à d'autres cultures en faisant participer les parents d'origines étrangères, de cultures différentes : Mettre en place le projet : année des langues
- Soutenir les activités permettant le développement des liens interculturels
- Développer des actions et projets permettant le vivre ensemble
- Favoriser l'exercice de la citoyenneté
- Mener une réflexion avec l'équipe sur le sens donné aux actions tournées vers la citoyenneté et l'égalité

Pour les animateurs :

- Présentation des projets mis en place auprès des familles
- Mettre en place des actions et formations sur le handicap afin de sensibiliser les enfants et accepter l'autre avec ses différences, pour mieux intégrer l'enfant
- S'inscrire dans des formations sur le thème du handicap
- Proposer « un goûter des enfants » : l'enfant propose des activités, participe à la vie du centre en étant acteur
- Responsabiliser les enfants sur les tâches quotidiennes afin de garder un espace propre et accueillant.
- Responsabiliser les enfants sur l'importance de la gestion des énergies : eau, électricité afin de faire des enfants de futurs éco- citoyens.
- Favoriser les actions prônant la tolérance et le respect des différences : 1 mercredi par mois, un parent d'origine étrangère présente des coutumes, comptines, danses, plats...
- Mise en place d'activités et de rencontres avec les parents en amont pour préparer les activités
- Développer des actions de solidarité auprès des familles
- Renforcer les actions d'éducation civique par le biais de l'accueil de loisirs

Pour les enfants :

- Participer aux projets avec les différents partenaires
- Mieux connaître le handicap et mieux intégrer leurs camarades.
- Faire des propositions d'activités auprès de leurs animateurs
- Participer à des projets collaboratifs
- Prendre connaissance de l'autre sans jugement
- Côtoyer l'autre avec ses différences
- S'engager dans des actions
- Devenir un citoyen en respectant les autres citoyens

Pour les familles :

- Informer les familles des notions abordées avec les enfants : respect, partage, entraide, solidarité...
- Intégrer les familles dans des projets collaboratifs
- Prendre conscience des autres sans jugement, en acceptant les différences

Evaluation :

Une évaluation sera effectuée pendant et après chaque projet afin d'évaluer les réussites et les améliorations à apporter pour le bon fonctionnement des projets à mettre en place.

Faire un point sur l'information aux familles, la participation des enfants, l'investissement des familles, l'organisation....

Axe 2 : La place des familles

a) Développer les partenariats avec les centres sociaux, EVS, et autres partenaires socioéducatifs afin de permettre de développer des actions en faveur de l'accompagnement à la parentalité.

b) Proposer des actions éducatives porteuses de sens, adaptées aux enfants et à leurs parents.

Pour l'équipe de direction :

- Positionner les parents comme premiers partenaires : mettre en place un « café des parents » et aborder des thèmes éducatifs une fois par trimestre, en partenariat avec les centres sociaux.
- Repérer des besoins spécifiques pour certaines familles et les diriger les partenaires socio-éducatifs compétents pour les accompagner.
- Soutenir les parents en difficulté éducative
- Mettre en œuvre les conditions permettant d'établir une relation de confiance avec les parents
- Associer les parents dans la construction du parcours éducatif de leurs enfants
- Permettre aux parents de s'investir dans les actions éducatives de leurs enfants

- Mieux informer les parents sur la diversité de l'offre éducative sur leur territoire
- Mettre en place des actions permettant à tous les enfants (y compris les enfants porteurs de handicap) de participer activement à des projets, des activités.
- Créer et poursuivre un partenariat durable avec des associations sur le handicap, avec handi-conseil entre autres

Pour les animateurs :

- Présentation des projets mis en place auprès des familles
- Liens étroits avec les écoles, les associations du quartier, les parents
- Veiller à l'affichage sur les sites (informations et plannings, coordonnées du directeur pour les familles)
- Participer au café des parents une fois par trimestre
- Préparer l'ordre du jour du café des parents, avec le directeur et les partenaires socio-éducatifs

Pour les enfants :

- Participer aux projets avec les différents partenaires, accompagnés de leurs parents.

Axe 3 : La multi culturalité

- a) L'accueil de loisirs est un lieu propice à l'exploration et à la découverte de la Culture.
- b) Poursuivre le développement d'actions culturelles pour favoriser la communication, la pensée critique, la créativité et l'ouverture au monde des enfants.
- c) Solliciter les partenaires tels que le Tangram, la MJC, le réseau des médiathèques, et plus globalement les services culturels de la Mairie, pour mettre en place des actions.

Pour l'équipe de direction :

- Favoriser le développement d'actions culturelles avec les partenaires cités ci-dessus
- Mettre en lien les équipes d'animation avec les partenaires culturels.
- Comprendre le fonctionnement de lieux culturels comme le musée, les archives, le théâtre, la médiathèque afin de mieux appréhender l'envers du décor afin de comprendre le rôle de chaque partenaire culturel dans la ville

Pour les animateurs :

- Travailler en amont sur les projets culturels avec les partenaires sur les sites mêmes.
- Comprendre le fonctionnement des lieux culturels, afin de mieux les appréhender avec les enfants
- Prévoir des actions culturelles avec les différents partenaires culturels de la ville.

Pour les enfants :

Sensibiliser les enfants aux métiers et aux lieux culturels.

Comprendre le fonctionnement de chaque espace culturel en les visitant et en expliquant la fonction de chacun : voir l'envers du décor

Axe 4 : L'éducation à la santé des enfants

- a) Les enjeux autour d'une bonne hygiène de vie ont repris toute leur importance suite à la crise sanitaire que nous avons connu ces dernières années, et un travail autour d'actions de remise en mouvement des enfants est attendu.
- b) Développer un travail qui favorisera le bien-être des enfants en prenant en compte les compétences psychosociales.
- c) Poursuite de l'accueil des enfants aux besoins spécifiques avec la mise en place du protocole d'accueil.
- d) Sensibiliser les enfants en fonction de la tranche d'âge, de manière ludique à la santé et à l'hygiène
- e) Opérer un partenariat avec les structures et les services dédiés (maison de la santé, pôle diététique...)

Pour l'équipe de direction :

- Promouvoir la santé et le bien être en passant par l'activité sportive
- Encourager les projets autour de l'alimentation, de l'hygiène dentaire, de la limitation des écrans
- Organiser des rencontres entre des partenaires et l'équipe afin de les sensibiliser et les former
- Organiser des rencontres entre les partenaires et les enfants

Pour les animateurs :

- Proposer des rencontres avec des spécialistes et les services dédiés à la santé
- Proposer aux enfants de préparer des menus équilibrés et les soumettre aux services de la cuisine centrale
- Organiser des parcours de santé, des activités sportives
- Sensibiliser les enfants à la consommation excessive des écrans sur le sommeil et les conséquences sur la santé (manque d'activités, prise de poids...
- Proposer des recettes équilibrées aux enfants à réaliser au centre, à la maison
- Favoriser des actions permettant une meilleur hygiène : le sommeil, les dents, le lavage des mains

Pour les enfants :

- Acquérir de nouvelles habitudes pour préserver sa santé et prendre soin de son corps
- Participer aux différents projets : activités sportives tous les mercredis
- Rendre sensibles les enfants à la santé
- Connaître le milieu de la santé : Les professionnels, les lieux...
- Avoir une meilleure connaissance de la santé

Pour les familles :

- Comprendre l'importance des bonnes habitudes concernant la santé : se coucher tôt, limiter les écrans, manger équilibré, pratiquer une activité sportive
- Rencontrer des spécialistes et des partenaires du domaine de la santé

Evaluation :

Une évaluation sera effectuée pendant et après chaque projet afin d'évaluer les réussites et les améliorations à apporter pour le bon fonctionnement des projets à mettre en place.

Axe 5 : L'éducation à l'environnement

- a) Sensibiliser l'ensemble du public aux problématiques environnementales, au recyclage, au gaspillage alimentaire, etc.
- b) Privilégier les actions de proximité, (mobilités douces) et à la mise en place du tri sélectif au sein des structures.
- c) Déployer des actions éco-citoyennes
- d) Etendre les connaissances des équipes sur l'environnement, le développement durable, l'éco- citoyenneté, en partenariat avec les structures concernées (Ferme de Navarre, le service Environnement, le service de gestion des déchets)

Pour l'équipe de direction :

- Se former sur le développement durable, l'environnement et engager également son équipe dans une formation
- Rencontrer les différents partenaires sur leur site avec l'équipe d'animation
- Disposer de matériels pour mettre en place les actions éco- citoyenne : composteur, carrés potagers, poubelles de tris, poules pour réduire les déchets alimentaires...
- Promouvoir les actions éco- citoyenne auprès des familles afin qu'ils puissent aussi participer (jardins partagés sur Trangis, proche des écoles)
- Sensibiliser les enfants, les équipes au tri sélectif en organisant un partenariat avec le SETOM ; visite de l'usine de recyclage et nettoyage du quartier en ramassant les déchets

Pour les animateurs :

- Formation au tri des déchets, au recyclage, aux problématiques environnementales
- Sensibiliser les enfants au tri sélectif et le mettre en place
- Organiser une chasse aux déchets autour des centres, en partenariat avec le SETOM
- Trier les déchets alimentaires : ce qui est à composter et ne l'est pas afin de réduire le gâchis alimentaire.

- Maintenir les « potagers partagés » proches des centres afin de sensibiliser les habitants, les familles de l'importance du partage et de changer son mode de consommation

Pour les enfants :

- Acquérir de nouvelles habitudes : connaître les gestes éco- citoyens
- Participer aux différents : carrés potagers, tri sélectif, ramassage des déchets...
- Rendre sensibles les enfants à leur environnement et à sa protection
- Sensibiliser les enfants au gâchis alimentaire et les façons de le réduire : tri, compostage, distribution des déchets alimentaires aux poules.

Pour les familles :

- Etre sensibiliser aux gestes éco- citoyens
- Participer au ramassage des déchets dans le quartier, à proximité du centre
- Participer au projet des jardins partagés

Evaluation :

Une évaluation sera effectuée pendant et après chaque projet afin d'évaluer les réussites et les améliorations à apporter pour le bon fonctionnement des projets à mettre en place.

C - Méthodologie

- Présentation des orientations de la ville par le directeur à l'équipe

- Présentation du projet de direction avec les grands axes pour l'année 2024-2025
- Temps de réflexion pour les animateurs afin de déterminer leur projet en lien avec le projet de direction et les besoins des enfants
- Ecriture des projets d'animation (fiches actions)
- Réunions encadrées par le directeur pour évaluer la pertinence des projets proposés et affiner, si besoin, les propositions des animateurs ; le directeur est vigilant au respect du rythme de l'enfant et la cohérence des projets
- Planification des projets en proposant un échéancier
- Rencontre avec les différents partenaires
- Communiquer les actions proposées
- Mise en place des projets
- Evaluation et réflexion sur les projets élaborés et aboutis

III. MOYENS DE FONCTIONNEMENT

A – Locaux et répartition du personnel

Accueil de loisirs Maxime Marchand				
Adresse : rue de Rugby			Numéro de téléphone : 06 98 03 33 39	
Descriptif des locaux : salle polyvalente, toilettes, self, salle de jeux, dortoirs, cour extérieure, bibliothèque, salle d'informatique, salles de classes				
Temps	Tranche d'âge accueillie	Effectif enfants	Noms ou effectif des animateurs	Noms ou effectif des agents
Matin 7h-8h30	3-12 ans	15-25		service enfance
Soir 16h30-18h30	3-5ans	18-20		Service enfance
Accueil de loisirs Pablo Picasso				
Adresse : 8 rue de la Rêverie				
Numéro de téléphone : 02 32 23 11 68				
Descriptif des locaux : bibliothèque cuisine centre cantine cour extérieure sanitaires salle de motricité				
Temps	Tranche d'âge accueillie	Effectif enfants	Noms ou effectif des animateurs	Noms ou effectif des agents
Matin	3-5 ans	5-10		

7h-8h30				
Soir 16h30-18h30	3-5 ans	10-15		
Accueil de loisirs Robert Desnos				
Adresse : square Paul Verlaine			Numéro de téléphone : 02 32 23 15 99	
Descriptif des locaux : centre cantine cour extérieure sanitaires salle de motricité				
Temps	Tranche d'âge accueillie	Effectif enfants	Noms ou effectif des animateurs	Noms ou effectif des agents
Matin 7h-8h30	3-5 ans	8-12		
Soir 16h30-18h30	3-5 ans	10-14		

Accueil de loisirs Jean Moulin ELEMENTAIRE				
Adresse : rue Jean Moulin 27000 EVREUX				
Numéro de téléphone : 02 32 39 58 75				
Descriptif des locaux : centre cantine cour extérieure cuisine sanitaires				
Temps	Tranche d'âge accueillie	Effectif enfants	Noms ou effectif des animateurs	Noms ou effectif des agents
Matin 7h-8h30	6-12 ans	10-15		

Mercredi 7h 18h30 A Trangis	6-12 ans	25-35		
--	----------	-------	--	--

Accueil de loisirs Jean Moulin MATERNEL

Adresse : rue Jean Moulin 27000 Evreux

Numéro de téléphone : 02 32 39 58 75

Descriptif des locaux : salle de jeux, sanitaires, centre, cour extérieure, dortoirs, cuisines, cantine

Temps	Tranche d'âge accueillie	Effectif enfants	Noms ou effectif des animateurs	Noms ou effectif des agents
Matin 7h-8h30	3-5ans	15		
Soir 16h30-18h30	3-5ans	18-25		
Mercredi 7h-18h30	3-5ans	25-35		
Vacances 7h-18h30	3-5 ans	30-40		

Accueil de loisirs Trangis

Adresse : rue du plus que tout		Numéro de téléphone : 02 32 23 17 18		
Descriptif des locaux : parc, cantine au château, toilettes, 3 salles d'activités, une cuisine, un bureau de réunion, douches, sanitaires, local rangement, terrasse				
Temps	Tranche d'âge accueillie	Effectif enfants	Noms ou effectif des animateurs	Noms ou effectif des agents
Mercredi 7H -18H30	6-12 ans	20- 30		
Vacances 7h-18h30	6-12 ans	40-50		
Juillet /Août 7h-18h30	6-12 ans	Juillet : 50-80 Août : fermé		

IV. ORGANISATION DU TRAVAIL

A. Direction

- Pour faciliter l'organisation et la transparence du travail, je mets en place un échéancier des actions sur l'année. Cet échéancier comporte différentes informations : les partenaires, les périodes, les effectifs, l'animateur à l'origine du projet.
- Toutes les actions et la mise en place de l'échéancier seront discutées courant septembre 2024, en concertation avec l'équipe pédagogique.
- Une permanence tous les lundis matins est mise en place sur le centre de loisirs de Trangis : je fais le point sur les priorités de la semaine, les informations à faire circuler auprès des animateurs, des familles. Je rencontre des familles, l'équipe de direction des écoles, les animateurs.
- Tous les mardis et jeudis matins (1 fois tous les quinze jours), je rencontre l'équipe d'animation pour les préparations, les mises en place des projets, les bilans...

- Les jours du périscolaire et le mercredi, je suis sur les différents lieux d'accueils.
- Le vendredi, des réunions avec le chef de service sont organisées. Je profite également de cette journée pour avancer dans mes écrits administratifs et démarches écrites.
- Rendez- vous avec les différents partenaires liés aux projets mis en place
- Je vérifie les feuilles de présence de tous les centres et les descends au service enfance.
- Je vérifie que les animateurs ont les fiches sanitaires complètes et à jour.
- Je fais l'inventaire du matériel : jeux, matériel sportif, pharmacie.
- J'élabore des projets pour les différentes sessions de vacances et un projet annuel de direction.
- J'évalue l'équipe d'animateurs dans son ensemble et individuellement
- J'élabore les plannings des animateurs.
- Je participe à des réunions de directeurs organisées par le service administratif.
- Je participe à des réunions en milieu scolaire.
- J'archive les documents administratifs et je veille à l'affichage des documents obligatoires.
- Suite aux formations dispensées aux directeurs, j'aborde avec mon équipe les différents courants éducatifs et psychologiques étudiés.
- Devis, achat, négociations de matériel
- Gestion du budget
- Gestion des plannings de bus
- Gestion administrative informatique

B. Equipe d'animation

- Accueil échelonné des enfants et communication avec les parents.
- Créer un relationnel favorisant les échanges, la participation des familles.
- Comptabiliser les enfants présents afin de transmettre les informations au directeur : repas (sans porc, végétarien...), goûter, demi- journée, journée.
- Favoriser la cohésion de groupe.

- Prendre en compte les envies des enfants sur la journée et proposer les activités prévues par l'équipe, selon les projets.
- Temps de réflexion avec le reste de l'équipe d'animation
- Rangement des sites, préparation des temps forts sur le quartier, évaluations
- Réunions tous les mardis matins : informations, préparations des projets, préparation des plannings et projets pour les vacances, bilans.
- Des formations sont dispensées
- Connaître les règles de sécurité et d'hygiène
- Accompagner les animateurs vacataires
- Faire l'inventaire du matériel et faire remonter l'information au directeur.
- Travailler avec les collègues et les partenaires au cours des différents projets.
- Compléter les fiches de présence, les pré-inscriptions et vérifier les fiches sanitaires et la trousse à pharmacie en veillant à les avoir en cas de sortie par exemple.
- Connaître le quartier et ses habitants.

C- Agents d'accueil et d'entretien

- S'informer auprès du directeur du nombre de couverts et préparer les tables.
- Porter la tenue règlementaire (blouse, charlotte) pour respecter les consignes d'hygiène.
- Vérifier et comptabiliser le nombre de repas livrés pas l'UCP, informer la direction s'il manque des repas
- Respecter les temps de cuisson des plats préparés par la cuisine centrale.
- Etre attentif aux menus spécifiques (végétarien, sans porc, allergique..) et les enfants concernés par ces repas
- Partager et manger avec les enfants.
- Préparer et servir les plats
- Remplir la fiche de liaison après chaque repas et y noter les appréciations des enfants.
- Nettoyer la cantine : tables, chaises, sols, toilettes, cuisine, couloirs afin de rendre les lieux propres pour les agents du service scolaire.
- Passer les commandes des produits d'entretien en commun avec les collègues du service scolaire ou avec le directeur.

V. JOURNEE TYPE

A - Mercredis et vacances

Deux tranches d'âge sont accueillies dans les centres permanents Jean Moulin et Trangis :

- Les 3-5 ans sont accueillis à Jean Moulin Maternel (en cas de travaux, à l'école Maternelle M. Marchand)

- Pour la navette vers M. Marchand, les enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 12 ans sont accueillis à M. Marchand et une navette est mise en place le matin et le soir, que ce soit en bus, en minibus ou à pied. Les animateurs tournent tout au long de l'année afin que chacun connaisse les enfants et les familles, et les enfants sont dispatchés entre les centres de J. Moulin pour les maternels et Trangis pour les élémentaires.

Animateur	
7h à 9h Petit déjeuner	
<p>Accueil échelonné des enfants et communication avec les parents. Inciter les familles à une collation collective Créer un relationnel favorisant les échanges, la participation des familles. Espaces aménagés : coin jeux, coin lecture, coin informatique Comptabiliser les enfants présents lors de cette journée afin de transmettre les informations au directeur : repas (sans porc, végétarien....), goûter, demi- journée, journée. Encadrer un petit déjeuner collectif. Favoriser la cohésion de groupe. Prendre en compte les envies des enfants sur la journée et proposer les activités prévues par l'équipe, selon les projets.</p>	
9h	
<p>Rassemblement des enfants pour expliquer le déroulement de la matinée en fonction des projets des animateurs Proposition des différents ateliers liés aux différents projets d'animation.</p>	
Activités 9h30- 11h45	
Animateur	Agent de service

<p>Proposition des différents ateliers liés aux différents projets d'animation.</p> <p>Entre chaque temps d'activités, des moments de temps libres surveillés sont proposés dans la matinée.</p> <p>Informers les parents si une sortie est prévue hors du centre : endroit, heures de départ et de retour.</p> <p>Etre vigilant lors des sorties, d'avoir les fiches sanitaires, la trousse à pharmacie, numéros de téléphone en cas d'urgence.</p>	<p>Préparation des repas à partir de 11h</p>
--	--

Repas 12h à 13h30

Animateur	Agent de service
<p>Partager un moment de repas par petits groupes : 1 animateur par table. Gestion du groupe.</p> <p>Jouer un rôle éducatif : veiller à la propreté, nommer les plats servis...</p> <p>Faire goûter tous les plats proposés aux enfants.</p> <p>Etre vigilant concernant les enfants allergiques, végétariens, « sans porc ».</p> <p>Favoriser la mixité sociale ou culturelle lorsque les enfants sont placés à table.</p> <p>Favoriser l'autonomie de l'enfant : Il se sert seul.</p> <p>Prévenir l'obésité</p> <p>Aider les agents de service en allant chercher les plats pour chaque table.</p>	<p>S'informer auprès du directeur du nombre de couverts et préparer les tables.</p> <p>Porter la tenue réglementaire (blouse, charlotte) pour respecter les consignes d'hygiène.</p> <p>Vérifier et comptabiliser le nombre de repas livrés par la cuisine centrale.</p> <p>Informers la direction s'il manque des repas</p> <p>Respecter les temps de cuisson des plats préparés par la cuisine centrale.</p> <p>Partager et manger avec les enfants.</p> <p>Préparer et servir les plats</p> <p>Remplir la fiche de liaison après chaque repas et y noter les appréciations des enfants.</p> <p>Nettoyer la cantine : tables, chaises, sols, toilettes, cuisine, couloirs afin de rendre les lieux propres pour les agents du service scolaire.</p>

Animateur

A partir de 13h45

Pour les 3- 5 ans :

Sieste et réveil échelonné pour les plus petits

Pour les 6- 12 ans :

Privilégier un temps de repos, suite au repas

Temps libre extérieur, animé ou surveillé.

14h00- 16h00

Réveil échelonné pour les plus petits

Proposition des différents ateliers liés aux différents projets d'animation.

Entre chaque temps d'activités, des moments de temps libres surveillés sont proposés.

Informers les parents si une sortie est prévue hors du centre : endroit, heures de départ et de retour.

Etre vigilant lors des sorties, d'avoir les fiches sanitaires, la trousse à pharmacie, numéros de téléphone en cas d'urgence.

Goûter 16h- 16h30

Animateur

Agent de service

Servir les enfants et les inciter à participer au service
Favoriser la discussion, un retour sur les activités proposées dans la journée.
Inciter les enfants à donner leur avis sur les activités pour les réorganiser, les améliorer si besoin est.

Préparation du goûter
Finition du ménage,
Rangement du goûter

16h45- 18h30 Accueil du soir

Animateur

Agent de service

Informers les familles, partager les moments passés avec leurs enfants.
Informers les familles des diverses sorties : tenues adéquates à prévoir.
Selon les projets, informer les parents des problèmes rencontrés si besoin
Créer un climat de confiance et un accueil de qualité.
Prendre en note les informations nouvelles apportées par les parents et les transmettre à la direction.

L'agent de service n'intervient pas auprès des parents
Finir les tâches ménagères pour rendre le centre propre.

B – Accueils périscolaires

Sont accueillis les enfants scolarisés entre 3 et 5 ans (maternels) et entre 6 et 12 ans (élémentaires). On compte entre 50 et 60 enfants quotidiennement (maternels et élémentaires confondus). Ils sont accueillis dans les centres attachés ou bien proches de leur école.

Le matin de 7h à 8h45	
Animateur	
<p>Accueil échelonné des enfants et communication avec les parents.</p> <p>Faire le lien entre l'école et les familles (suivi de l'enfant)</p> <p>Informers les parents des activités proposées les mercredis. Mettre à disposition un planning écrit détaillé, visible par tous pour faciliter l'information.</p> <p>Informers oralement des activités proposées</p> <p>Espaces de jeux installés, espaces de repos pour que l'enfant démarre sa journée dans les meilleurs conditions possibles.</p> <p>Souci du rythme de l'enfant ;</p> <p>Noter les pré- inscriptions du mercredi</p>	
Le soir de 16h30 à 18h30	
Animateur	Agent de service

<p>Chercher les enfants dans les classes</p> <p>Relation avec l'équipe enseignante : transmettre les informations à communiquer aux parents.</p> <p>Veiller à ce que l'enfant prenne un goûter.</p> <p>Sensibiliser les enfants à la propreté : se laver les mains avant de manger, manger proprement, calmement.</p> <p>Faciliter l'échange entre les enfants et entre l'enfant et l'animateur.</p> <p>L'ensemble des activités sont choisies par les enfants et une en particulier est proposée par l'animateur.</p> <p>Favoriser un moment de partage, de respect et d'autonomie</p> <p>Noter les pré- inscriptions du mercredi</p>	<p>Préparer l'espace goûter où seront accueillis les enfants.</p> <p>Nettoyer les tables une fois le goûter terminé et permettre que les locaux restent propres.</p> <p>L'agent n'intervient pas auprès des parents pour des réclamations</p>
--	---

VI. **PARTENAIRES, TRANSVERSALITE**

Partenaires avec lesquels nous travaillerons tout au long de l'année selon les projets de l'année 2024-2025 :

- Bibliothèque du quartier de la Madeleine
- Médiathèque
- Bibliobus
- Musée d'Evreux
- Maison des Arts
- Maison de l'Enfant et des Découvertes
- Jeunesse et des sports
- Ferme pédagogique de Navarre
- Piscines municipales
- Associations du quartier de la Madeleine
- Ecoles de Madeleine Ouest
- EAC

Activités

- Les enfants sont très en demande de jeux collectifs sportifs
- Participation active de tous les enfants dans les projets artistiques
- Sensibilisation au milieu artistique depuis plusieurs années donc les enfants se familiarisent plus facilement aux projets culturels et artistiques.
- Il est important encore de noter que de nombreux enfants ne sont présents ni dans les accueils de loisirs municipaux ni dans les accueils de loisirs associatifs. Ces enfants sont soit au domicile ou soit dans le quartier et ne bénéficient pas d'un accès aux loisirs.
- Difficultés pour les enfants habitant près de Maxime Marchand, de se rendre sur les accueils de Trangis et Jean Moulin, excentrés du quartier. Trangis et Jean Moulin n'apparaissent plus comme des accueils de loisirs de proximité.